

N/REF : 21/04/2026 15H38 C:000018 I:33146
V/REF : INT7112323
V/Email reçu le Mardi 21/04/2026 a 15H38

**Syndicat de copropriété
AMPHITRITE
C/° Lamy La Rochelle Port des
Minimes AVENUE DU LAZARET BP
17030 LA ROCHELLE CEDEX 1**

IMMEUBLE : 12 FAUCONNIER
12 RUE GABRIEL FAUCONNIER
17340 CHATELAILLON-PLAGE

Sainte-Soulle, le 30 Avril 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : 12 RUE GABRIEL FAUCONNIER 17340 CHATELAILLON PLAGE - LOCATAIRE : M
CALCADE 0648274842

MOTIF : FUITE D'EAU ENTRE LA VANNE ET LE COMPTEUR DU LOGEMENT DE CHEZ MME
VICENZOTTO

Donneur d'ordre : Mme J. LOPEZ

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

LE 22/04/2026

INTERVENTION A PARTIR DES COMMUNS

OUVERTURE DE LA GAINETECHNIQUE PALIERE

LOCALISATION DE LA FUITE SUR LE TUYAU D'ALIMENTATION CUIVRE ENTRE LA
VANNE AVANT COMPTEUR ET LE COMPTEUR DU LOGEMENT DE MME VICENZOTTO

COUPURE D'EAU

DEPOSE ET REMPLACEMENT DU TRONÇON FUYARD PAR UN FLEXIBLE

RACCORDEMENT DE L'ENSEMBLE

REMISE EN EAU

CONTROLE ETANCHEITE - BON FONCTIONNEMENT

CONSTAT : PRESENCE DE PLUSIEURS POINTS D'OXYDATION SUR LES PIQUAGES
DES COMPTEURS ET SUR LA COLONNE D'ALIMENTATION (VERT DE GRIS)

OBSERVATIONS : AD LCOMPTER Email envoyé le 01/05/26 a 14H07 Mme J. LOPEZ

SUITE AU CONSTAT DE NOTRE PERSONNEL, NOUS PRECONISONS UNE CONSULTATION
POUR LE REMPLACEMENT DE LA COLONNE D'ALIMENTATION QUI EST VETUSTE

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	1	29,00	29,00
1,75	H.Ouvrier Qualifié Plomberie le 22/04	1	67,00	117,25

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT	
1,00	Mise en oeuvre véhicule plomberie	1	41,00	41,00
1,00	Flexible(s) 30Cm 20/27	1	5,32	5,32
TOTAL H.T.				192,57
T.V.A. a 10,00%				19,25
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>211,82</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Mai 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN